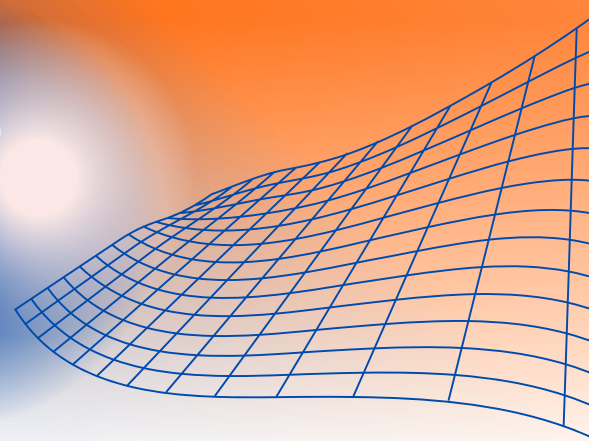


STATUTS JURIDIQUES

- **Identifier** les divers statuts juridiques permettant de créer son activité.
- **Expliquer** l'incidence de la situation matrimoniale du créateur.
- **Définir** le régime juridique de la constitution d'une société.



Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents statuts juridiques permettant la création d'une activité.
- Analyser l'impact de la situation matrimoniale du créateur sur le choix du statut juridique.
- Déterminer le régime juridique adapté lors de la constitution d'une société.

Public Cible

- Toute personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Durée : 7 heures

Accessibilité

- Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.
- Établissement de 5^{ème} catégorie, accessible aux personnes en situations de handicap

Programme de la Formation

Module 1 : Les possibilités offertes à l'entrepreneur qui souhaite lancer son activité

- L'entreprise individuelle
- La forme sociétaire et ses différentes structures
- Avantages et inconvénients
- Les critères de choix : activité exercée, responsabilité, ouverture du capital, fiscalité, organisation.

Module 2 : Les particularités liées à la situation matrimoniale du créateur

- Le créateur marié et l'entreprise
- Le créateur pacsé ou en concubinage et l'entreprise.

Module 3 : La constitution d'une société

- Les actes à rédiger
- La préparation du dossier de constitution
- L'immatriculation de la société au RCS et au RNE
- Le régime juridique des actes passés pendant la période de formation.

Informations Pratiques

- **Objectifs opérationnels de la formation** : Choisir le bon statut, Sécuriser son projet, Limiter les risques juridiques, Structurer sa création d'entreprise, Prendre des décisions éclairées.
- **Tarif** : 270€ net de taxe / personne
- **Prérequis** : Cette session ne nécessite aucun prérequis particulier.
- **Modalités d'évaluation** : Un test préparatoire sera effectué en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants. Les acquis des participants et leur progression seront mesurés tout au long de la session de formation, par le biais de quiz interactifs et/ou de questions orales.
- **Support de Cours** : Un support de cours complet sera remis à chaque participant.
- **Lieu** : Humanis Développement
- **Intervenant** : Elodie Boudou est juriste et formatrice spécialisée dans le domaine du droit des affaires et de la vie de l'entreprise. Elle dispose d'une expérience professionnelle riche et variée qui lui permet d'accompagner dirigeants, chefs d'entreprise, collaborateurs et plus largement tout professionnel sur les aspects juridiques de la vie des affaires.
- **Participants** : Toute personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise. Juriste, assistant(e) juridique, Dirigeant. Et plus largement, toute personne intéressée. Groupe de 3 à 8 personnes maximum.
- **Délais d'accès** : nous nous engageons à vous proposer des dates d'entrée en formation dans les 2 mois maximum qui succèdent à cette proposition.

Méthodes pédagogiques

Préalablement à la session de formation, un entretien sera réalisé par téléphone avec les participants afin de cibler au mieux leurs attentes et leurs questions particulières.

Alternance d'apports théoriques et de phases de mise en pratique (exemples d'application, cas pratiques, etc.).